



CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AVRIL 2016

Compte-rendu de réunion

Présents :

Moïse CARON (Maire)	Marie-Jos LIGIER (1 ^{ère} adjointe)	Jackie WITZ (adjoint)
Henri VENTROUX (adjoint)	Laurent BESNARD	Liliane MARSAC
Yannick CAILLET	François MINEAU	Gérard VINAY
Anne-Marie CHOURAQUI		Daphné PERROT

Absents :

Valérie LE CORRE	Procuration à Gérard VINAY
Thierry HECTOR	Procuration à Marie-Jos LIGIER
Claudine LECLERE	

Le quorum ayant été atteint, la séance a été ouverte à 20 h 10, elle a été levée à 22 h 25

Secrétaire de séance : Marie-Jos Ligier

RAPPEL de L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- **Point financier**
- **Vote des jurés d'assises**
- **Délibérations**
- **Point urbanisme**
- **Point école**
- **Point employés**
- **Point communication**
- **Questions diverses**

1) Point financier

Etat à fin Avril 2016

Monsieur le Maire fait un point sur les finances du mois. Rien à signaler ce mois-ci.

2) Jurés d'assises

Sont tirées au sort 3 personnes d'Houlbec-Cocherel qui vont recevoir un document à remplir et à retourner en Mairie :

Madame MARSAC Liliane - Madame PELLETIER Céline - Monsieur GROULD Alain

3) Délibérations

1/ Création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial de 1^{ère} classe :

Monsieur le Maire explique que pour changer de catégorie une personne il faut créer un poste correspondant. Il propose de changer Chantal ROIG de catégorie et donc de créer le poste correspondant.

Contre 0

Abstention 0

Pour 13



2/ Passage des voies de circulation de la Côte aux brebis dans le domaine communal :

Il reste quelques questions concernant l'éclairage public inexistant et l'incendie. Monsieur le Maire reverra le Président de l'association de la Côte aux brebis et soumettra le projet au vote au prochain conseil.

Contre

Abstention

Pour

3/ Vote détaillé des subventions :

Lors du budget les subventions ont été votées globalement pour 6 000 euros. Monsieur le Maire propose la répartition suivante :

- Coopérative Ecole Jacques DESTINE	1 800 euros
- A. M. S. E.	200 euros
- A. V. P. H. C.	700 euros
- Mission Locale de Vernon	500 euros
- BTP CFA Evreux (3 enfants)	300 euros
- CFAIE de l'Eure (5 enfants)	500 euros
- Secours catholique	500 euros
- Football club des Madries	1 500 euros

Contre 0

Abstention 0

Pour 13

4/ Arrêt du P. L. U. :

Arrêter le P. L. U. signifie que celui-ci ne subira plus de modification jusqu'à la remise du rapport de l'enquête publique. Les documents n'étant pas tous à jour, il est proposé de repousser cet arrêt au prochain conseil.

Contre

Abstention

Pour

4) Point Urbanisme

1/ Retour sur la réunion publique du 9 mars dernier :

Dans l'ensemble le conseil municipal trouve que la présentation a été bien faite mais que les questions étaient plus orientées sur les problèmes personnels que sur les grandes orientations du P. L. U.

2/ Maison bleue :

Le propriétaire a déposé une demande préalable pour ravalier sa maison. Il attend le retour de celle-ci pour la repeindre couleur sable autorisée par le P. O. S.

5) Point école

1/ les clubs :

Il est peut-être possible d'avoir cette année encore une subvention de citoyenneté. En effet, les enfants ont appris la Marseillaise qu'ils chanteront le 29 mai prochain au monument aux morts lors de la cérémonie célébrant le vingtième anniversaire de la bataille de Verdun.

2/ COPIL : Commission Scolaire élargie avec participation du personnel des animateurs de club. La question s'est posée de faire payer tous les clubs. Suite au rendez-vous avec l'Inspecteur d'Académie, ce dernier a annoncé la non-fermeture pour cette année. A ce jour il y a 15 nouveaux inscrits.

3/ Tarifs Cantine / Garderie

Les nouveaux tarifs 2016/2017 seront proposés lors du prochain conseil.



6) Point employés

1/ Un employé est en arrêt maladie depuis plus de six mois, il a donc été convoqué par le Centre de Gestion du Personnel Communal, pour savoir si il doit être mis en longue maladie auquel cas il pourra toucher 100 % de son salaire.

2/ Une A.S.E.M. est également en arrêt après s'être blessée le dos pendant ses heures de ménage.

7) Point communication

1/ Un bulletin communal est en cours de préparation.

2/ Un nouveau calendrier de réunions de quartier se met en place.

3/ Pour les infos flash, tel que l'affichage des menus de cantine ou fermeture exceptionnelle de la Mairie et l'A. P. C. à mettre sur le site de la commune, une formation sera proposée à Mmes Mollet et David afin qu'elles puissent le faire directement.

4/ La signalétique du village : les commandes sont passées directement par les intéressés.

8) questions diverses (commission animation)

1/ Un devis est en cours d'établissement pour la fête du village du 9 juillet 2016 ainsi qu'un autre pour les illuminations de Noël.

2/ Le 9 Juillet, il y aura également un grand rassemblement de véhicules anciens avec défilé dans la commune le matin. La fête du village se poursuivra à partir de 16 heures avec diverses animations.

3/ Le Ministre des anciens combattants ayant demandé que l'on fête le 100^{ème} anniversaire de la bataille de Verdun le 29 mai, cela sera fait avec les enfants de l'école qui à cette occasion chanteront La Marseillaise. Le conseil municipal décide donc de ne rien faire pour le 8 mai.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La séance publique a été levée à 22 heures 15

RAPPEL DES PROCHAINES ECHEANCES

Prochain conseil municipal : aura lieu le jeudi 19 mai 2016 à 20h00

A noter que nous ne mentionnons au CR que ce qui a été dit lors de la séance du conseil municipal. Aussi, des dates peuvent être modifiées après la séance de conseil municipal. Nous vous invitons donc à consulter l'agenda disponible sur le site internet de la mairie (<http://www.houlbec-cocherel.fr/>) ou à contacter la mairie (02 32 36 67 04) si vous avez un doute sur une date.